

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 13

Mars 2014

## DE TOUT ET DE RIEN

### RETOUR VERS LE FUTUR

☀ 4 mars 1584. On est bien loin d'imaginer l'incommensurable destin funeste qui allait s'abattre sur Yvorne ce jour-là. Depuis la Combe de Luan en passant par le vallon de Corbeyrier, la montagne vacille et répand bientôt ses entrailles, jus-qu'en plaine.

Plus connu sous le terme «Ovaille», désignant diverses sortes de catastrophes naturelles, cet éboulement allait semer mort et désolation. Sur notre territoire communal, les archives dénombrent 93 personnes décédées, 63 maisons de pierre, 90 granges, 5 moulins et 236 chars de vin détruits, 66 vaches et veaux, 43 chevaux, 3 bœufs et 118 moutons victimes eux aussi d'une nature soudainement hostile.

Le temps du deuil, et déjà il faut songer à rebâtir. L'aide afflue de toutes parts; 136 paysans Ormonans viendront même prêter main-forte.

Avec la création du quartier des Maisons Neuves, l'aspect du village allait profondément changer. Symbole du renouveau et trait d'union entre les vestiges d'un passé tragique et les fondements d'une ère nouvelle, les Maisons Neuves définissaient les aspirations d'une population dévastée mais non résignée à abandonner ses racines et perdre son identité.

430 ans plus tard, le bétail a définitivement déserté le cœur du village au profit de chevaux-vapeur nettement plus encombrants. Près de 1000 âmes donnent désormais vie à un patrimoine digne d'être préservé et mis en valeur.

Si les ruraux se sont mués en locatifs et si l'asphalte recouvre désormais le charme désuet des routes pavées, notre commune a conservé son caractère original. La vigne y a contribué dans une large mesure: omniprésente depuis des siècles, elle habite aujourd'hui encore cette terre et encense ses coteaux. Gloire à elle!

Mais le 4 mars 1584, c'est certain: il valait mieux être pendulaire qu'à la vigne.

Gary Perret

## LE RESSAT D'YVORNE, 27 octobre 2013 Vous y étiez ?

☀ Plus de 320 personnes avaient participé à la première édition du Ressat d'Yvorne en 2012. Il n'en fallait pas plus à PROVY pour se décider à remettre le couvert le 27 octobre 2013. L'édition 2014 est d'ores et déjà agendée au 26 octobre.

Et le succès fut à nouveau au rendez-vous: les hôtes d'un jour ont ainsi parcouru les 4 à 5 km de marche à travers le vignoble, entrecoupés de cinq haltes de dégustation comprenant des plats préparés par des cuisiniers de renom: Etienne Krebs de l'Ermitage à Montreux, Pierrick Suter de l'Hôtel de la Gare à Lucens, Luis Perez du Restaurant le Torrent à Yvorne, la famille Reichenbach de l'Auberge de la Couronne à Yvorne et Christophe Rod de la Roseraie à Yvorne. Chaque plat était accompagné par des vins locaux.



### - IMPRESSUM -

**Rédacteur responsable:**  
Gary Perret, 079 339 90 93

**Impression:**  
Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

**Commune d'Yvorne:**  
tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61  
site: [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch)  
e-mail: [commune@yvorne.ch](mailto:commune@yvorne.ch)

### - SOMMAIRE -

Infos du Conseil, infos de la Municipalité et infos communales	2-3-4
Infos paroissiales	5
Infos du Cartel	6
Vie locale - La Bécane vuargnérane	7
Agenda - Le coin du gourmet	8

## PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DE GESTION

La Commission de gestion fait partie des commissions permanentes du Conseil communal. Composée de cinq membres et deux suppléants, elle s'active principalement durant le premier semestre de l'année pour examiner le rapport de gestion, les comptes de l'exercice écoulé ainsi que le rapport-attestation du réviseur des comptes.



*Le président de la Commission de gestion :  
Frédéric Deladoey*

Explications du fonctionnement de cette commission avec son nouveau président, Frédéric Deladoey: «étant donné qu'il y a sept municipaux, tous les membres de la commission sont actifs. Chaque commissaire s'occupe ainsi d'un dicastère; il rencontre «son» municipal selon le besoin et remet ensuite un

rapport au président. Ce dernier se charge de faire une synthèse et rend le rapport final entre les mois de mai et juin. Il se peut que nous demandions des compléments d'informations au secrétaire communal ainsi qu'à la Commission des finances. Dans la pratique, nous comparons les comptes finaux avec le budget et, lorsque des différences significatives apparaissent, nous en demandons l'explication aux personnes concernées. Notre attention se porte aussi sur la bonne exécution des décisions du Conseil communal. Enfin, nous rapportons également sur les besoins des municipaux ou du personnel communal.

Notre droit d'investigation illimité se conforme à la Loi sur les communes et au Règlement sur la comptabilité des communes; il est tout à fait normal par exemple que notre commission ne s'attribue pas des compétences de la Municipalité et fasse de la cogestion. La Municipalité doit pouvoir travailler sereinement tout au long de l'année; nous intervenons uniquement sur les résultats de l'année écoulée.

Nous faisons bien entendu preuve de vigilance mais il faut le constater, et c'est tant mieux: la Commune est bien gérée.

Dans chaque rapport, la Commission de gestion met en exergue un dicastère au travers d'un dossier spécifique ayant des incidences sur les comptes communaux. Pour le rapport 2013, nous nous pencherons sur le million de francs déboursé pour l'entretien et l'aménagement des routes.»

Composition de la Commission de gestion :

Président : Frédéric Deladoey  
Membres : Danielle Nicolier  
Jean-François Anex  
Marc-Hüttenmoser  
Jean-Daniel Maret  
Alain Barbay  
Isabelle Deregis

## JEAN-FRANÇOIS CODEREY À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Conformément au Règlement communal, le législatif a procédé à la nomination du président, du vice-président ainsi que des scrutateurs et scrutateurs suppléants lors de la séance du 27 juin 2013. Résultats de ces élections :

- Président : Jean-François Coderey  
- Vice-président : Jacques Cuttelod  
- Scrutateurs : Nicolas Dervey  
Sébastien Turrian  
- Scrutateurs suppléants : Marco Benassi  
Pierre-Alain Blanc

Le président sortant, Jean-Daniel Suardet, a été chaleureusement remercié pour la qualité et l'efficacité du travail engagé tout au long de sa présidence.

**Prochaine séance : 20 mars à 20 h 00.**

*Le président du Conseil communal : Jean-François Coderey*



# INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

## DU CHANGEMENT À LA MUNICIPALITÉ

Edouard Chollet a été élu tacitement à l'exécutif d'Yvorne le 12 août 2013. Il remplace Georges Crousaz démissionnaire.

Elu au Conseil communal sur la liste PLR pour la législature 2011-2016, Edouard Chollet a rejoint officiellement le collège municipal lors de la séance du Conseil communal du 11 septembre.

Chancelier au sein de la Confrérie du Guillon, l'actuel collaborateur personnel du conseiller d'Etat Philippe Leuba commentait son élection dans les colonnes de *24 heures* en insistant sur le fait que ce n'est pas pour défendre des idées politiques qu'il a souhaité accéder à la Municipalité mais bien plutôt « d'œuvrer au bien de la communauté vuargnérane ».

### Merci Georges!

Georges Crousaz a fait ses premières armes politiques à Yvorne en 1984 sous l'égide du Parti radical en tant que Conseiller communal, tout d'abord, avant d'atteindre la vice-présidence et la présidence du Conseil de 1988 à 1992.

Elu une première fois à la Municipalité en 1996, en remplacement de Raymond Nicolet, puis démissionnaire en 1999, Georges Crousaz retrouve un siège de Municipal lors des élections communales de 2001, fonction qu'il occupera jusqu'au 31 août 2013.

Entrepreneur averti qui a su faire rayonner Yvorne au firmament des communes horticoles de Suisse, Georges Crousaz n'en est pas moins un fin connaisseur et une mémoire vivante de notre village. S'il a notamment été en charge du très sensible dicastère des vignes, il termine son mandat en charge des forêts et terrains.

Merci Georges! Profite d'une retraite « politique » amplement méritée.



Edouard Chollet



Georges Crousaz

# INFOS COMMUNALES

## INTERNET : yvorne.ch FAIT PEAU NEUVE

Le site internet de la commune, [www.yvorne.ch](http://www.yvorne.ch), a bénéficié d'un lifting bienvenu.

Moderne et pratique, il offre à l'internaute un accès aisé aux informations officielles, aux activités des autorités politiques ainsi qu'à l'offre culturelle et de loisirs.

Les principaux règlements communaux peuvent être téléchargés, tout comme l'agenda des manifestations et, bien entendu, le dernier numéro de votre bulletin communal préféré.

Agrémenté de photos diverses du village, des hameaux et de ce qui s'y passe, ce portail Web met parfaitement en valeur les atouts de notre commune et, grâce aux nombreux liens qui en complètent le contenu (restaurants, caveau, etc.) constitue une aide touristique précieuse à de futurs visiteurs.

Bonne navigation!

The screenshot displays the homepage of the Yvorne.ch website. At the top, there is a navigation menu with links for ACCUEIL, OFFICIEL, PRATIQUE, LOISIRS, and CONTACT. Below the menu is a search bar labeled 'RECHERCHER' and a 'WEBCAM' section showing a live view of the village. A 'WEBSOLAIRE' section mentions that the website is powered by solar energy. The main content area features a large banner for 'COMMUNE D'YVORNE' with a welcome message. Below this is a 'DERNIÈRES NOUVELLES' section with three articles: 'PASSEPORT ET CARTE IDENTITÉ', 'JOURNAL LE VUARGNÉRAN', and 'GESTION DES DÉCHETS'. At the bottom, there is an 'AGENDA DES MANIFESTATIONS' section with a calendar icon showing the date 31. The footer contains contact information: 'ADMINISTRATION COMMUNALE - 1853 YVORNE - TEL. +41 (0)24 466 25 22 - FAX +41 (0)24 466 60 61'.

# INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

## GESTION DES DÉCHETS

La taxe au sac est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans notre commune. Comme vous le savez, les ordures ménagères doivent dorénavant être obligatoirement mises dans les sacs blancs officiels, agréés par la Municipalité et déposés dans les lieux prévus à cet effet.

Deux mois après, qu'en est-il? Rencontre avec Michel Dubuis, Municipal en charge des ordures ménagères.

**Un changement de comportement et financier important pour les ménages. La transition s'est-elle faite dans de bonnes conditions?**



Michel Dubuis  
Municipal

La population a parfaitement compris les enjeux de cette taxe au sac et le principe du pollueur-payeur semble bien accepté. Mais je peux comprendre certaines réticences lorsque l'on doit payer de nouvelles taxes.

La Municipalité a fait preuve de souplesse durant le mois de janvier, le temps de laisser à nos citoyens une marge pour terminer les stocks de sacs noirs et de s'habituer aux nouveaux sacs.

Après quelques ramassages, nous observons avec grande satisfaction que cette transition s'est parfaitement bien effectuée.

Je tiens, au nom de la Municipalité, à remercier vivement les Vuagnérans pour leurs efforts et leur compréhension. Afin de satisfaire aux nouvelles conditions de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, les communes vaudoises ont dû, pour une grande majorité, revoir leur système de fonctionnement et de financement de l'élimination des déchets.

Ceux-ci ont un coût qu'il faut assumer, par les collectivités publiques d'une part, mais aussi et surtout, par les privés qui en sont les principaux responsables.

**Le résultat se fait-il déjà ressentir par une baisse de quantité des déchets?**

C'est le cas. Bien qu'il faille attendre une année complète pour avoir des données comparatives pertinentes, nous observons déjà une diminution d'environ 20 à 40% sur les quantités



délivrées à la SATOM. Cela correspond à la moyenne cantonale. En 2013, nous ramassions entre 4 et 6 tonnes d'ordures par semaine. La première semaine de février 2014, ce poids atteignait 2.9 tonnes, comprenant encore quelques sacs noirs.

**Et pour ceux qui resteraient allergiques à la couleur des nouveaux sacs poubelles?**

Depuis le mois de février, nous ne faisons plus de cadeau: les resquilleurs se voient amendés de 250 francs.

### - RAPPEL -

**Moloks** - Afin de faciliter le ramassage et l'entreposage des déchets ménagers, et suite à l'acceptation du Préavis 4/2011 par le Conseil communal, la Municipalité a entamé en 2011 la pose de Moloks dans différents quartiers de la Commune. Les habitants peuvent désormais en trouver aux Ecots, au Clos de la George, à l'ancien Collège de Versvey et, depuis peu, en haut du parking de la Couronne. Vers-Morey devrait être prochainement équipé d'un tel système.

**Containers** - Deux containers à huiles sont à disposition, l'un situé sous le pont au terrain de football de Pré-Nové, l'autre à Versvey.

**Déchets encombrants et papier** - Ces ramassages sont maintenus, selon le planning suivant:

Papier/carton: 26 mars, 21 mai, 23 juillet, 24 septembre et 26 novembre.

Objets encombrants: 19 mars, 18 juin, 17 septembre, 17 décembre.

**Déchetterie** - Les Vuagnérans peuvent se procurer une carte d'accès à la déchetterie d'Aigle (route d'Evian) auprès du Greffe communal, moyennant un dépôt de 20 francs.

Heures d'ouvertures de la déchetterie (horaires d'été, d'avril à septembre):

Mardi-vendredi: 9 h-11 h 50 / 13 h 30-18 h

Samedi: 9 h-16 h 30 non-stop.

## ECOLE - CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Si vous ne le savez peut-être pas encore, le Conseil d'établissement remplace désormais l'ancienne Commission scolaire. Celui-ci se réunit quatre à six fois par année et s'occupe de problèmes concernant la vie de nos enfants autour de l'école (transport, sécurité, récréations, santé, etc.). Il se compose de quatre groupes de quatre personnes représentant: la Direction de l'école, les Municipalités, les sociétés civiles s'occupant d'enfants en âge de scolarité, les parents d'élèves.

Chaque groupe compte deux représentants d'Aigle, un d'Yverne et un de Corbeyrier.

### - APPEL -

Suite à la démission de son représentant, Yverne est à la recherche d'un parent pour le remplacer. Toute personne intéressée à occuper une telle fonction et ainsi contribuer au bon déroulement de la vie scolaire de nos enfants est la bienvenue.

Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Marie-Hélène Frutschi, Municipale, au 076 307 93 19.

## INFOS PAROISSIALES

### CHANGEMENTS

☀ Madame A.-Ch. Rapin a été désignée pour reprendre la paroisse de Montagny-Champvent, près d'Yverdon, dès le 1<sup>er</sup> août 2014. Ses adieux auront lieu le dimanche 29 juin, à 10h 15 à l'église d'Yverne.

C'est le pasteur Didier Heller, actuellement en poste à Morges, qui a été affecté dans notre paroisse, et qui s'installera dès le mois d'août avec sa famille à la cure d'Yverne. Il viendra présider les cultes le dimanche 23 mars, à 9 h à la chapelle St-Jean à Aigle, et à 10h 15 à l'église du Cloître. Venez faire sa connaissance!



### A noter :

- **Pauses musicales :** chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 19h 30 à l'église d'Yverne.
- **Parenthèses :** chaque 2<sup>ème</sup> vendredi du mois, à 19h 30 à la salle sous la cure d'Yverne. Un temps de méditation et de partage.
- **Culte de Pâques à Yverne :** à 10h 15, le dimanche 20 avril.



Les informations paroissiales sont sur : [www.aigle.eerv.ch](http://www.aigle.eerv.ch)

### Paroisse réformée :

pasteurs :

A.-C. Rapin - 021 331 56 47  
J.-D. Roquet - 021 331 56 33  
C. Salzborn Chenuz  
021 331 58 35

**Paroisse catholique :** rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88 [www.cath-vd.ch](http://www.cath-vd.ch)

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, 23 JANVIER 2014

☀ Chaque année, une réception est organisée par la Commune en l'honneur des personnes qui sont venues s'établir à Yverne, durant la dernière année. C'est l'occasion pour les Autorités communales, la Paroisse et le Cartel de présenter la commune et ses prestations à la population.

Cette cérémonie a eu lieu le 23 janvier au Bâtiment communal de La Grappe. Un apéritif a été offert aux invités, après la partie officielle.



## ARMOIRIES COMMUNALES

### LE SAVIEZ-VOUS ?

☀ Ces armoiries datent de 1931 seulement. Elles ont été retenues parmi plusieurs variantes qui apparurent dès 1920. Les émaux d'or et de sable, couleurs d'Aigle, rappellent qu'Yverne était une des parties, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, de la communauté paroissiale d'Aigle; ils sont d'ailleurs aussi présents dans les armoiries d'Aigle, Corbeyrier et de Leysin. La lettre Y est accompagnée d'une grappe de raisin symbolisant les crus renommés de la commune.



## OÙ EST-CE DONC ?



Réponse à adresser à la Commune.  
A gagner : 3 bouteilles de vin de la Commune.  
*La photo du précédent numéro était le Scex aux Fées bordant la Chaux de Tompey.*

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU CARTEL

Le printemps arrivant, le Cartel vous présente ses événements habituels tels que : balcons et jardins fleuris et nomination d'un candidat ou candidate au Mérite Vuarnéran. En 2013, la lauréate Manon Frutschi a été récompensée pour son périple autour du globe en voilier.

Fidèle à son quinquennat, après Yvorne-Grimage 2010, la Fête au Village se déplacera aux Jacolats pour son édition 2015. Explorer tous les quartiers et hameaux d'Yvorne est une priorité pour que la Fête se réalise partout. Ce quartier est aussi riche en artisans et activités de notre commune.

Un comité vient ainsi d'être nommé: Marie-Hélène Frutschi (Municipalité), Li-



liane Favre-Stalder, Frédéric Deladoey, Xavier Monod (Cartel) et Fabrice Monod, désigné volontaire Président FaV 2015. Nous remercions ces personnes pour leur engagement et nous leur apportons confiance et soutien. Les sociétés et les citoyens sont activement in-

vités à participer et à œuvrer afin que cette Fête soit belle et réussie telles que l'ont été les précédentes de 82-84-91-98-05-10!

A bientôt.

*Frédéric Blanc, président du Cartel*

## MÉRITE VUARNÉRAN



Chaque année, un « Mérite Vuarnéran » est attribué dans le cadre de différents domaines tels que l'art, le sport, la culture, ou autres.

Chaque habitant de la Commune d'Yvorne a la possibilité de déposer sa candidature. Le concours est également ouvert aux sociétés locales. Il est aussi possible de déposer une candidature pour une tierce personne, pour autant qu'elle réside sur la commune.

Alors n'hésitez pas, si vous pensez mériter ce prix ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait prétendre au titre de Mérite Vuarnéran 2014, envoyez un dossier au Cartel des Sociétés d'Yvorne, case postale 21, 1860 Aigle.

Date limite d'envoi: 30 juin 2014.



*Manon Frutschi,  
lauréate du Mérite Vuarnéran 2013*

## Balade gourmande à Soleure le 18 mai

Yvorne se donne des airs de ville et prend l'accent schwyterdütsch, le temps d'une journée au bord de l'Aar à Soleure.

A l'occasion d'une balade gourmande, découvrez la « Cité des ambassadeurs », réputée être la plus belle ville baroque de Suisse, dans laquelle s'allie la grandeur italienne au charme français et la bonhomie suisse alémanique.

Entrecoupée de neuf étapes, cette découverte vous permettra de rencontrer nos vignerons vuarnérans dans un cadre plus urbain et de déguster leurs vins, accompagnés de délices gourmands concoctés par des chefs de renom.

Les départs se font par groupe, toutes les 30 minutes, à partir de 10h00. Inscriptions obligatoires. Pour en savoir plus: [www.yvorne-provy.ch](http://www.yvorne-provy.ch)



## FAÇADES ET BALCONS FLEURIS

L'hiver n'est pas encore vraiment fini et voilà qu'il faut déjà penser au printemps...

Comme chaque année, le Cartel des sociétés organise son concours des façades et balcons fleuris.



Le jury, composé de plusieurs personnes, sillonnera à plusieurs reprises notre commune afin d'apprécier vos compositions florales. Les plus belles réalisations se verront attribuer un prix qui sera remis le premier samedi des vendanges à l'occasion du Mérite Vuarnéran.

Nul besoin de vous inscrire, les jardins, balcons et façades visibles de la route prennent automatiquement part au concours.

D'avance nous vous remercions de contribuer à l'embellissement de notre commune.



# LA BÉCANE VUARGNÉRANE - [www.mcyvorne.ch](http://www.mcyvorne.ch)

## HISTORIQUE

Le 12 juillet 1992, trois copains amoureux de moto, Gérard Sauthier, Christian Richard et Jean-Michel Perret conversaient sur le sujet autour d'une bonne bouteille du cru.

- Qu'est-ce qu'on fait dimanche? Une virée au Grimsel avec la Guzz, la FJ et la VF...

- Ok, mais ça serait plus sympa si on était plus pour rouler!

- Ouais, tu connais des gars qui roulent, toi?

- Pas tellement à Yvorne, c'est plutôt Transporter que Honda, quoique... oui j'en connais qui seraient susceptibles de venir avec nous, Fortune vient de s'acheter une Venture, il est pas tellement sûr, mais on l'attendra... Et il y en a certainement d'autres qu'on ne connaît pas...

- Comment faire pour les contacter?

- J'ai trouvé! On va fonder un moto-club à Yvorne...

- Oui, et on va publier un tous ménages pour indiquer à la population qu'on cherche des gens pour rouler avec nous.

- Banco!

- D'accord, mais il faut une petite structure pour le départ, on est trois, c'est suffisant pour un comité, après on verra à l'assemblée constitutive si les personnes présentes votent pour nous... Gérard, tu veux être le président?

- Oui, d'accord, mais juste pour le début...

- Christian, tu es le greffier municipal, tu es tout fait pour être le secrétaire.

- Et toi, Jean-Michel, comme tu es déjà trésorier des Mousquetaires, une caisse de plus ne te fera pas de mal... (rires).

Le tous ménages fut envoyé et la presse convoquée à une petite séance à la Grappe en mars 1993. *La Presse* relate le début de notre société.

En 2008, le club fête ses 15 ans en organisant une petite fête sur le parc de la Couronne.

En 2010, 2011 et 2012, le club organise le «Mérite vuargnéran» avec beaucoup de succès.

Voilà... un petit historique succinct pour une jeune société qui a de l'avenir. Plus de 40 membres aujourd'hui... c'est beaucoup plus que ne pensaient les 3 fondateurs lors de leur première entrevue.

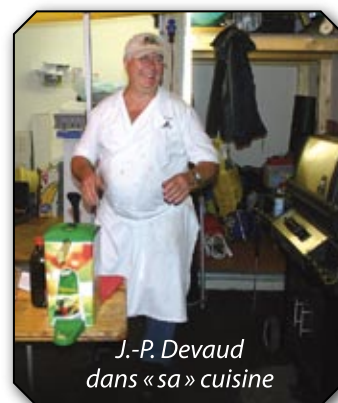
Les présidents depuis 1993 : Gérard Sauthier 1993 à 1996 - Fortune Carchedi 1997 à 2000 - Jean-Marc Etienne 2001 à 2008 (président d'honneur) et Raphaël Merli dès 2009.



Les motards prêts au départ sur la place du Torrent

## 20<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BÉCANE

Le 24 août 2013, le club a fêté ses 20 ans d'existence au stade de Pré Nové. Si la journée a bien commencé, vers 11 h, le déluge s'est abattu sur le site de la fête. La bonne humeur régnant toujours et grâce aux nombreux visiteurs, la fête a été belle! La soirée a été agrémentée par l'orchestre Yellow Dogs qui a donné un concert de grande qualité écouté par de nombreux auditeurs comblés.



J.-P. Devaud dans «sa» cuisine



Une ambiance d'enfer avec les Yellow Dogs

### 29 mordus de la moto forment une amicale à Yvorne La Bécane vuargnéran prend la route



Jean-Michel Perret, Gérard Sauthier et Christian Richard (de gauche à droite): le comité de la Bécane vuargnéran.

A Yvorne, les grandes idées jaillissent souvent du carnotzet communal, à l'heure de l'apéro... Et c'est en partageant au Yvorne que le technicien ferronnier Gérard Sauthier, le graphiste-imprimeur (et municipal) Jean-Michel Perret, et le secrétaire municipal Christian Richard se sont découverts une passion commune pour les deux roues... et l'envie de créer une amicale.

Revenu à l'évaluer si l'idée répondait à un besoin. Or un tout-ménage à Yvorne et Corbeyrier attirait déjà 18 personnes à une première séance d'information, en septembre dernier. Puis, le 10 octobre 1993, ce fut la première sortie «en formation» entre motos: exhalèrent la route menant au barrage de la Grande-Distance, à l'ombre duquel l'amicale gagna son nom de «Bécane vuargnéran» et ses statuts.

Ces derniers précisent que le moto-club n'est affilié à aucune société ou association fédérale et qu'il ne sera pas à la Fédération suisse des motocyclistes. En prime, la cotisation est symbolique: «Notre but est de réunir en une amicale, sans contrainte, les amis des deux roues d'Yvorne et environs. Nous ne voulons concurrencer aucun club existant», insiste Gérard Sauthier.

Le but est plus simplement de réunir autour du thème «moto» des fans de tous les horizons, sans contrainte, sans sectarisme et avec le souci de la sécurité.

Et la formule plaît: ils sont déjà 29 à avoir demandé leur affiliation, motards... du scooter à la grande scooter de 1300 cm<sup>3</sup>, 23 machines en tout... et sympathiques. Le comité les invite à un samedi hebdomadaire au Restaurant de la Couronne, tous les jeudis de 18 à 19 h, et prépare le programme de la saison, qui sera fixé lors de l'assemblée générale, avant le début de la saison. F.W.

La séance constitutive a lieu en septembre 1992 à la Couronne où vingt personnes assistent à la présentation faite par les trois lascars, éblouis par tant de succès pour un premier contact.

La séance est levée avec un comité élu des trois personnes fondatrices du club en attendant la première assemblée générale. Celle-ci a lieu au Barrage de la Grande Dixence le 10 octobre 1993. 11 motos font le déplacement. Les statuts présentés par le comité sont acceptés et les 3 fondateurs sont élus dans les fonctions qu'ils occupent déjà. Le nom de «Bécane Vuargnéran» est choisi comme titre de la société. Des cotisations sont fixées à 20 francs.

1998 verra la Bécane organiser sa première grande manifestation: la participation à la Fête au Village à Versvey.

En 2003, la société fête ses 10 ans sur le parc de la Couronne, démonstration du Pocket-Bike de Chessel avec un vrai circuit. Superbe exposition de motos. La fête est belle.

En 2005, la Bécane participe à la Fête au Village avec un four à pizzas au feu de bois et une élection de Miss Fête au Village.

En 2006 et 2007, le moto-club organise le 1<sup>er</sup> août communal au terrain de foot, c'est un succès mérité par les membres qui sont toujours là pour bosser et donner un coup de main.

## COURSES

Un membre de la Bécane, Jean-Michel Perret, participe depuis peu à des courses rétro avec une Honda 1000 de 1984, notamment à la course Ollon-Villars.



## BOIRE OU CONDUIRE

Un stratagème pour tester la sobriété des Fangio du «Contour au pas» de Vers-la-Cour?

Une nouvelle campagne de prévention pour la rentrée des classes?

Une publicité pour les cours de français à l'Ecole-Club Migros?

Une mise en bouteilles qui a mal tourné?

Griller un SOTP, ça va chercher dans les combien?



## AGENDA

**22-23 mars**

**Représentations annuelles** (adultes + atelier) *Compagnons du Coteau*

**23 mars Souper de soutien** *Fc Yvorne*

**24 mars Culte des Rameaux** 10h15, église du Cloître, Aigle, *Paroisse*

**26 mars Assemblée paroissiale** 20h15, maison de paroisse, Aigle *Paroisse*

**31 mars Aube de Pâques** 6 h église du Cloître, Aigle *Paroisse*

**Culte de Pâques** 10h15, église d'Yvorne *Paroisse*

**11-18-25 avril et 2 mai Championnat de groupe et concours individuel**  
17h30-20h, stand *Amis Tireurs*

**10 avril Etape du Tour du Chablais** *Ski-Club*

**21 avril Fête paroissiale à Yvorne** *Paroisse*

**2 mai Ass. ordinaire de printemps** *Cartel*

**3 mai Pause musicale de printemps**

19h30, église d'Yvorne *Paroisse*

**3-4 mai Soirées annuelles** *Chanson des Resses*

**5 mai Concert dinatoire** *Chanson des Resses*

**11 mai Marché aux fleurs et brocante**

*Amis de Versvey*

**23 mai et 20 juin Tir militaire**

17h30-20 h, stand *Amis Tireurs*

**25 mai Finale vaudoise de groupes**

stand de Vernand *Amis Tireurs*

**28 et 31 mai Tir en campagne**

17h30-20 h, stand *Amis Tireurs*

**1<sup>er</sup> juin Tir en campagne**

9 h-12 h et 13h30-15h30, stand *Amis Tireurs*

**7 juin Assemblée générale** *Chanson des Resses*

**7-8 juin Fête de tir** *Mousquetaires et Union*

**30 juin Tir d'Ài** *Mousquetaires et Union*

**Le Verre d'Or, 22 mai 2014**

L'Association du Verre d'Or organise un championnat visant à désigner le meilleur dégustateur de vins vaudois pour une période déterminée. Ce championnat comporte 14 épreuves réparties entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 septembre de l'année suivante, dans les différentes régions viticoles du canton. Tous les concurrents ayant été classés dans l'une des épreuves participent au championnat.

A Yvorne, le 22 mai prochain, c'est à un concours de mémoire que les dégustateurs seront confrontés.

Pour en savoir plus:

[www.yvorne-provy.ch](http://www.yvorne-provy.ch), tél. 024 466 59 16

### Caves Ouvertes 2014

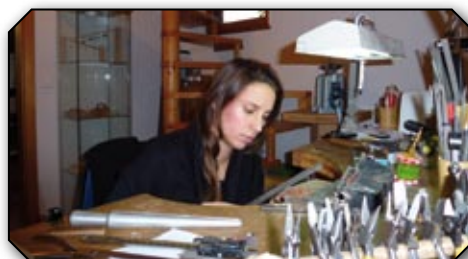
Les Caves Ouvertes vaudoises auront lieu le week-end de Pentecôte, soit les 7 et 8 juin 2014. Les vigneron·nes d'Yvorne se réjouissent de vous accueillir pour vous faire découvrir le millésime 2013.

## VIE LOCALE

### ATELIER « AU P'TIT BIJOU »

**Cristel Delmas, créatrice bijoutière**

Dans son atelier, Cristel Delmas confectionne des pièces uniques en argent ou en or, matériaux auxquels elle aime aussi associer d'autres textures, telles que le bois, le cuir, les perles ou des pierres précieuses.



Toutes les pièces sont fabriquées à partir de plaque ou de fil; le bijou est directement façonné dans la masse de la matière première.

Bijoutière-joaillière diplômée en 2008, Cristel Delmas répare,

rafraîchit et, surtout, crée des bijoux, selon les envies et inspirations de ses clients.

Pour en savoir plus et découvrir le travail de cette jeune et talentueuse artisane:

[www.aupitbijou.ch](http://www.aupitbijou.ch).

Cristel Delmas, Atelier « Au p'tit bijou », Yvorne, tél. 079 562 06 87.



## LE COIN DU GOURMET

### RESTAURANT DU LAC VERNAY

*Une terrasse calme et ensoleillée vous accueille avec une superbe vue sur les Dents-du-Midi.*

**Résidence Vernay**, 1853 Versvey-Yvorne, tél. 024 466 51 95, fax 024 466 58 34

**Heures d'ouverture:** lundi au vendredi 07h00 - 22h30

Samedi et jours fériés 08h00 - 22h30 - Dimanche 09h00 - 15h00

### La brochette océane

#### Ingrédients

- 200 g. de gambas
- Poivrons, oignons (pour la décoration)
- Panaché de légumes du marché
- Sauce aigre douce
- Huile d'olive
- Sel, poivre, ail
- Rhum (pour flamber)

#### Recette:

- Monter la brochette en alternant gambas, poivron, oignons. Assaisonner avec sel, poivre et de l'ail.
- Colorer la brochette dans une poêle avec de l'huile d'olive.
- Faire une panaché de légumes du marché. Par exemple, carotte vichy, choux-fleur et tomate provençale.
- Préparer les pommes de terre en petits cubes, les blanchir puis les cuire à la friteuse.
- Disposer les légumes, les patates et poser un récipient rempli de rhum pour la faire flamber.
- Mettre la brochette par dessus puis allumer le rhum.
- Servir dans une assiette, avec la sauce aigre douce.

*Bonne dégustation à tous.*

